

LE BUDGET 2016 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOTÉ

Lundi, les 30 Conseillers départementaux ont adopté le Budget primitif, construit conformément aux orientations débattues en mars. En 2016, le budget de la collectivité représente 496 M€ contre 492 M€ en 2015. L'Assemblée départementale a affirmé lors de la séance sa volonté de maintenir les dépenses d'investissement (+3.09%) sans augmenter le taux de fiscalité.

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication

02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr